



## LIMINAIRE CSA du 09/01/2024 DÉCLARATION DE LA CGT DIRCOFI

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,

L'année 2023 aura vu la guerre s'installer durablement à nos portes en Europe. Massacres et crimes de guerre sont désormais le quotidien des populations à Gaza sans que la communauté internationale n'intervienne pour y mettre fin. C'est l'Humanité, notre Humanité, qui s'éteint chaque jour un peu plus. Nous ne l'acceptons pas.

Dans notre pays, après un mouvement social sans précédent, le gouvernement minoritaire a imposé aux travailleurs une réforme des retraites qui rime avec régression sociale. Nous ne l'acceptons pas.

Ce même gouvernement, dans un naufrage moral total, reprend les thèses de l'extrême droite et approuve une loi immigration qui, instaurant de fait la théorie de la préférence nationale, n'a d'autre but que de livrer à la vindicte des boucs émissaires que l'on devrait considérer comme responsables de tous nos maux. Nous ne l'acceptons pas.

Ce constat pourrait nous conduire à la résignation, celle-là même qui est la meilleure alliée de celles et ceux qui détruisent nos conquêtes sociales. Au contraire, en dépit du contexte et des attaques que nous subissons, l'action collective et la solidarité sont nécessaires. Pour la section CGT Finances Publiques de la DIRCOFI IDF, en 2024, et plus que jamais, la solidarité et l'action collective seront notre ligne de conduite.

Comme de coutume, l'année commence par l'examen de la situation des emplois à la DIRCOFI IDF au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Un mot, en préambule, sur l'économie générale du volet emplois du PLF car à la lecture des chiffres, la DG laisse croire que les suppressions d'emplois sont stoppées cette année. Comme chaque année, la DG minimise les suppressions incluant les renforts et les transferts d'emplois. Mais il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées.

Nous sommes au Ministère des Comptes Publics et nous avons le respect des chiffres, alors comptons : + 348 en transferts entrants d'autres administrations ... mais cela se fait avec un transfert entrant ... de missions ! Et que représentent ces missions ? La plus importante, et celle pour laquelle nous avons un décompte précis, c'est la Taxe d'Urbanisme. Au Ministère de la Transition Écologique, cette mission était accomplie par 525 ETP. Au niveau des 80 emplois au titre des gains de productivité, nous n'en ferons pas crédit à l'administration au regard du fiasco de GMBI.

Passons ensuite à « la répartition des emplois », c'est de la cuisine interne, l'administration gère la pénurie. Mais que dire de la suppression de 155 emplois dans le réseau. Ce qui pourrait laisser croire à un faible recul dans les directions territoriales est en réalité une catastrophe. Les vacances

d'emploi ont atteint un tel niveau que les services sont désormais sollicités pour s'entraider car ils ne sont plus en mesure de faire face à leur charge de travail !

Au 1er septembre 2023, 4 604 ETP vacants ; en 2024, il est annoncé 3 700 ETP sortants. Les recrutements par concours ne seront pas suffisants donc entre 1500 et 1600 recrutements de contractuels sont prévus. Sur quelle durée, avec quelle formation ? Pour la CGT Finances Publiques, ce n'est pas satisfaisant et encore moins « ambitieux » et le soit-disant solde positif des emplois 2024 à la DGFIP ne saurait résoudre l'absence d'attractivité de notre administration. Quand bien même 148 emplois seraient créés, gardons en tête que 35 000 ont été détruits en 22 ans.

Au niveau local, la DIRCOFI se voit donc attribuer 26 emplois supplémentaires, 21 Inspecteurs, 1 Inspecteur Principal et 4 Inspecteurs Divisionnaires Experts. Pour la CGT, si l'on ne prend pas la hauteur suffisante pour examiner la situation d'ensemble que nous venons de montrer, cela marque un changement et semble aller dans le bon sens. Mais que de temps perdu, que de contrôles non réalisés, que de droits non mis en recouvrement, que de fraudes non pénalisées, que de services sous tensions ! Il est temps que le gouvernement, enfermé dans son dogme de réduction du déficit public, comprenne enfin que les emplois dans le contrôle fiscal rapportent infiniment plus qu'ils ne coûtent à la collectivité. Il est temps que l'administration comprenne que le contrôle fiscal ne se résume pas aux services de contrôle stricto sensu mais que nous sommes partie liée avec les services de programmation, de gestion et de recouvrement.

Nous avons parlé d'attractivité. Comment ne pas évoquer les négociations en cours entre la DG et les organisations syndicales sur le régime indemnitaire à la DGFIP ! Après l'accord sur le volet promotions internes et le désaccord sur la prime de fin d'année que la DG n'a souhaité attribuer qu'aux collègues qui avaient pâti de son improvisation sur GMBI, la négociation sur l'indemnitaire pérenne a commencé dans des conditions consternantes. Qu'on en juge : lors de la première séance, la proposition de la DG a été une hausse de 3 points d'ACF, soit 13,75 € bruts/ mois ou 46 centimes brut par jour si l'on préfère.

Nous avons rappelé les suppressions d'emplois subis par les agents à la DGFIP. Cela sans aucune revalorisation indemnitaire. Depuis 2008, environ 3 milliards ont été économisés sur notre dos ! Rappelons que récemment les agents de la santé ont obtenu 180 € de plus par mois, ceux de l'intérieur 200 €, les douaniers 110 €, la DGCCRF 60 €. Nous en avons assez de ce mépris envers la DGFIP. La CGT Finances Publiques fait de la mobilisation des agents pour une juste reconnaissance financière du travail fourni un axe stratégique majeur avec le 29 janvier, jour de reprise des négociations, en ligne de mire.

Enfin, pour conclure notre déclaration liminaire, nous nous adressons directement à vous, Monsieur le Président, au sujet de 2 sujets importants que la CGT DIRCOFI IDF aura à cœur de mettre en discussion au cours de cette année 2024 : les Jeux Olympiques et Paralympiques et le déménagement que vous avez annoncé pour 2026 dans le quartier Pleyel à Saint-Denis.

Concernant les JOP, nous pensons que notre direction sera nécessairement impactée par leur déroulement. Nous sommes mitoyens du Stade de France, à quelques pas seulement de la piscine et dans la zone du village olympique. Deux hypothèses : soit la direction sera fermée par injonction de l'État, soit elle restera ouverte. Dans les 2 cas de figure, des questions importantes devront être posées : transport, accès et sécurité du site dans un cas, congés, télétravail, ASA et organisation du travail dans un autre cas.

A ce jour, nous ne pouvons que rappeler les positions de principe de la CGT. Nous nous opposerons à toute mesure autoritaire consistant à forcer des collègues à poser des congés ; quant au télétravail

il doit rester de l'ordre du volontariat ; en cas de maintien du site ouvert, nous demanderons que l'accès au site soit assuré à chacun, que les frais de transport des collègues qui subiraient le doublement des tarifs annoncé par la Région soit pris en charge et que la sécurité du site soit assurée par des mesures exceptionnelles.

A cet égard, nous demandons que l'impact des JOP sur la direction soient l'objet d'une convocation de la Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail de notre CSA dans les meilleurs délais.

Enfin, concernant le déménagement, la CGT demande qu'un espace de discussion et de négociation soit ouvert entre la direction et les représentants du personnel avant toute prise de décision irrévocable sur l'organisation des espaces de travail, autrement dit dès que le micro zoning pourra être envisagé par la direction.